



Culture et tourisme

Le label « Centre culturel de rencontre » pour l'abbaye de Sylvanès

Page 11

Culture et Animations

Page 11

L'abbaye de Sylvanès est labellisée « Centre culturel de rencontre »

« Nous entrons dans la cour des grands »

Depuis le 19 mai, Michel Wolkowitsky, directeur de l'abbaye de Sylvanès, est sur un nuage. Ce jour-là, à Paris, au ministère de la Culture, il a défendu en commission nationale le dossier de labellisation « Centre culturel de rencontre » de la structure qu'il dirige depuis sa création avec l'heureuse surprise d'être retenu du premier coup et à l'unanimité.

L'abbaye de Sylvanès a donc décroché un prestigieux label national, délivré par le ministère de la Culture et qui s'inscrit dans un réseau européen.

« En France, il y a 23 sites labellisés CCR », souligne Michel Wolkowitsky. « Nous entrons dans la cour des grands aux côtés de l'abbaye d'Ambronay, de la Corderie royale de La Rochelle, du Domaine de Chaumont-sur-Loire, de la Saline royale d'Arc-et-Senan (Doubs)... Dans la prochaine grande Région, nous serons donc deux avec la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (Gard). »

Ce classement est vécu par le directeur de l'abbaye de Sylvanès « comme la reconnaissance de 40 ans d'expérience et de la restauration exemplaire d'un patrimoine public qui appartient à la commune de Sylvanès » : « Une reconnaissance pour l'équipe qui y travaille, pour les 40 ans de travail fait avec le Père André Gouzes et pour l'Association des amis de l'abbaye de Sylvanès forte de 1.800 adhérents qui y ont cru et qui nous ont accompagnés. »

Michel Wolkowitsky a été contacté à la fin de l'année 2013 par la préfecture de l'Aveyron et la sous-préfecture de Millau qui l'ont informé que le nouveau Directeur régional des affaires culturelles Laurent Roturier souhaitait créer un « Centre culturel de rencontre » en Midi-Pyrénées puisqu'il n'y en avait pas dans la Région ni même dans le Grand Oest. « Il présentait que l'abbaye de Sylvanès remplissait tous les critères et toutes les conditions pour devenir un Centre culturel de rencontre » ajoute-t-il. Il a vu juste.

« Musique et dialogue des cultures »

Le dossier de candidature de l'association a été élaboré par un comité de pilotage composé de l'Etat (représenté par la Drac, la préfecture et la sous-préfecture), le Conseil général devenu Conseil départemental (partenaire historique), le Conseil régional (l'abbaye fait partie des Grands sites), le Rectorat, le Parc des Grands Causses, la commune et la communauté de communes. L'association a aussi fait appel à un cabinet de conseil en développement culturel, celui de Bénédicte Dumeige. « Un an de travail durant lequel un état des lieux a été dressé et où chacun a apporté ses convictions et ses idées autour de la table », ajoute Michel Wolkowitsky. « Le dynamisme associatif a beaucoup joué dans notre dossier. Sans lui, la commune n'aurait pas pu garder son patrimoine et en tout cas pas

pu l'entretenir. C'est aussi un bel exemple de ce que la culture et le tourisme culturel, à partir d'un patrimoine public, peuvent générer comme développement local et économique. »

Chaque « Centre culturel de rencontre » prend une thématique. Pour l'abbaye de Sylvanès, ce sera « Musique et dialogue des cultures » avec en sous-titre « expérimenter, partager et transmettre ».

« Notre projet va s'orienter autour de cinq axes principaux », détaille le directeur. « Le premier est le pôle patrimoine, découverte et interprétation du site. Le 2^e est un pôle de diffusion (ce que fait déjà le Festival), création et production musicale (nous allons faire des commandes d'œuvres, nous en avons déjà une vingtaine à notre actif). Le 3^e est un pôle de formation et de pédagogie du chant pour amateurs et professionnels. Le 4^e est un pôle d'éducation et de pratiques artistiques des jeunes (partenariat avec le rectorat et l'inspection d'académie). Le 5^e est un centre de rencontre sur le dialogue inter-culturel. »

Pour Michel Wolkowitsky, cette labellisation est aussi « une opportunité pour pérenniser une aventure de 40 ans, assurer la transmission du projet par les fondateurs et professionnaliser plus encore l'équipe ».

Des aménagements nécessaires et des bâtiments à construire

Ce label implique aussi une redéfinition d'un projet artistique et une structuration touristique importante avec un projet beaucoup plus large. « Très vite des études vont être lancées avec les Monuments historiques pour aménager de nouveaux espaces. L'idée – ce qui nous tient à cœur depuis longtemps – serait de reconstruire le cloître à l'identique le long de l'église et de construire un bâtiment qui permettrait à la fois un accueil touristique avec une grande librairie et une grande salle d'exposition. L'hôtellerie installée dans les bâtiments existants



« L'obtention de ce label est le résultat de 40 ans d'expérience et d'une restauration exemplaire d'un patrimoine public », indique Michel Wolkowitsky.

serait aussi déplacée pour permettre d'y faire de nouvelles salles de travail. On réfléchit sur le projet des Bains pour en faire un complexe d'hébergement et de restauration. L'abbaye garderait sa vocation de centre culturel et on profiterait du site des Bains, dans une réflexion lancée avec le Département (propriétaire des lieux) et des investisseurs potentiels, pour y faire l'hébergement, la restauration et une petite unité sur l'eau, loin d'un grand projet de thermalisme. A Sylvanès, on ne peut pas passer à côté de ça. Et on aménagerait toute la vallée avec des zones de parkings et des chemins pédestres qui relieront l'abbaye au site des Bains. »

Des projets ambitieux qui selon Michel Wolkowitsky devraient avancer assez vite avec l'ensemble des partenaires et des financements renforcés : « Les études de faisabilité sur les investissements seront lancées à la rentrée 2015. En 2016, on va devoir rentrer dans un fonctionnement de CCR entre les différents pôles. »

Etre « Centre culturel de rencontre » fait ainsi entrer l'abbaye de Sylvanès dans une nouvelle dynamique.

Benoît GARRET

De nouveaux vitraux d'ici l'été 2016

En novembre 2013, la commune de Sylvanès, les Amis de l'abbaye de Sylvanès et la Fondation du patrimoine annonçaient le lancement d'une souscription pour la création de nouveaux vitraux de ce haut-lieu cistercien. L'idée était de commander les œuvres au père dominicain Kim En Joong et de terminer l'installation pour 2015.

Depuis, la Direction régionale des affaires culturelles a rappelé les procédures à suivre dans le cadre des sites classés aux Monuments historiques. Une reconquête publique sera donc effectuée.

« Un appel à candidatures va être lancé et je tiens à ce que le père Kim en fasse partie », souligne le directeur Michel Wolkowitsky. « Nous irons ensuite vers le projet le plus en accord avec le site de Sylvanès. Pour cette commande publique, une grande part de la dimension artistique est financée par l'Etat via le ministère de la Culture. Nous avons déjà fait une levée de fonds qui arrive à 70.000 euros et nous avons obtenu le 3^e prix de mécénat populaire. »

Si la livraison des vitraux sera donc repoussée d'un an, Michel Wolkowitsky a pour objectif que tout soit prêt pour l'été 2016 et les 40 ans de l'association : « Ces vitraux seront aussi une attractivité supplémentaire pour l'abbaye de Sylvanès. » B.G.



Le directeur de l'abbaye de Sylvanès espère inaugurer les nouveaux vitraux pour les 40 ans de l'association.

L'abbaye de Sylvanès, 1^{er} site de Midi-Pyrénées labellisé « Centre culturel de rencontre »

Alors qu'il avait soutenu la démarche de l'Abbaye de Sylvanès auprès de la ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, pour obtenir la labellisation de « Centre culturel de rencontre », Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, s'est félicité de la sélection de cette candidature :

« Je tiens à souligner la reconnaissance nationale et européenne ainsi accordée à l'Abbaye de Sylvanès, qui devient le premier site de Midi-Pyrénées labellisé Centre culturel de rencontre », a déclaré Martin Malvy.

La Région Midi-Pyrénées avait participé au financement de l'étude préalable en vue de l'obtention du label, pour appuyer la candidature de l'abbaye, intégrée au Grand Site « Viaduc de Millau ».

La candidature, déposée par la commune de Sylvanès, avait pour ambition de reconnaître et de renforcer le rayonnement de ce lieu d'exception du Sud du département de l'Aveyron ; dont l'attractivité et la richesse culturelle sont accentuées chaque année par le festival de musiques sacrées, régulièrement soutenu par la Région. La qualité de sa programmation a en effet permis à ce festival, au fil des années, de s'imposer comme un des plus importants de Midi-Pyrénées.

Communiqué de la Région Midi-Pyrénées